



## PARGIVR

### DÉGIVRANT INSTANTANÉ SPÉCIAL PARE-BRISE

#### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

**État** : liquide  
**Densité** : 0,92 +/- 0,03  
**Odeur** : citron  
**Couleur** : bleu azur  
**pH** : sans  
**Point éclair** : 13°C (vase clos),  
19°C (vase ouvert) qui correspond à  
une utilisation grandeur nature



#### PROPRIÉTÉS

**PARGIVR** est un nouvel additif qui permet de dégivrer instantanément les pare-brise des véhicules lors des périodes de grand froid jusqu'à une température de -30°C.

**Avantages** : chimiquement inerte, **PARGIVR** n'attaque pas les plastiques, ni les structures des balais d'essuie-glaces. De plus, **PARGIVR** contient un additif spécifique limitant l'évaporation et le bouchage des gicleurs en hiver.

**Domaines d'utilisation** : idéal pour voitures de tourisme et poids lourds : les véhicules de services des administrations, les véhicules utilitaires et de sociétés, les bus de transports en commun, les engins de travaux publics, etc ...

#### Utilisation de PARGIVR suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS	MODE D'EMPLOI
Dégivrage des pare-brise par des températures comprises entre 0 et -5°C.	20 % dans de l'eau.	Verser la solution de <b>PARGIVR</b> dans le réservoir du lave-glace. Mettre le moteur en route. Régler le répartiteur d'air sur la fonction désembuage pare-brise et mettre la ventilation au maximum. Actionner le lave-vitres et les essuie-glaces. Répéter l'opération plusieurs fois en roulant jusqu'à disparition complète du givre.
Dégivrage des pare-brise par des températures comprises entre -5°C et -10°C.	50 % dans de l'eau.	
Dégivrage des pare-brise par des températures comprises entre -10°C et -20°C.	80 % dans de l'eau.	
Dégivrage des pare-brise par des températures inférieures à -20°C.	Pur.	

# D.A.C.D.

Partenaire · Chimie · Environnement



**Biodégradabilité** : l'agent de surface présent dans la formulation est conforme au règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 %; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %. Les composants volatils de **PARGIVR** devraient se dégrader dans l'atmosphère en quelques minutes ou quelques heures au maximum. En utilisation appropriée, **PARGIVR** ne cause aucun dérangement dans les stations d'épuration.

**Recommandations** : conserver le récipient bien fermé, à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Porter des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit.

*D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.*